

## SÉANCE PUBLIQUE DE CONSULTATION

- Lundi le 24 novembre 2008
- À compter de 19 h 30
- Salle des délibérations du conseil municipal  
6, rue de l'Église, Sainte-Thérèse

**SUJETS** : Projet de règlement numéro 1200-1 (P-1) N.S.  
Projet de règlement numéro 1200-2 (P-1) N.S.  
Projet de règlement numéro 1200-3 (P-1) N.S.  
Projet de règlement numéro 1204-1 N.S.  
Projet de règlement numéro 1206-1 N.S.  
Projet de règlement numéro 1206-2 N.S.

**CONVOCATION** : Conformément aux résolutions 2008-575, 2008-577, 2008-579, 2008-581, 2008-583 et 2008-585 adoptant les projets de règlement numéros 1200-1 (P-1) N.S., 1200-2 (P-1) N.S. 1200-3 (P-1) N.S., 1204-1 N.S., 1206-1 N.S. et 1206-2 N.S.

Conformément à la résolution 96-474 fixant les modalités de la consultation.

Conformément aux avis publics numéros 2008-54-1, 2008-58-1, 2008-60-1, 2008-56-1, 2008-55-1 et 2008-57-1 diffusés dans l'édition du 8 novembre 2008 du journal Nord Info.

**PRÉSENCES** : Sylvie Surprenant Mairesse et présidente de l'assemblée publique de consultation

CONSEILLERS(ÈRES)

Louis Lauzon

Marie-Noëlle Closson Duquette

Denise Perreault Théberge

Anne Lauzon

Luc Vézina

Vincent Arseneau

Marie-Andrée Petelle

Patrick Morin

DISTRICTS

Blanchard

Chapleau

De Sève

Ducharme

Lonergan

Marie-Thérèse

Morris

Verschelden

Jean-Luc Berthiaume

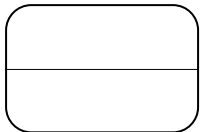
Chantal Gauvreau

Robert Asselin

Greffier

Directrice générale

Directeur général adjoint  
aux opérations



## LES PROJETS DE RÈGLEMENT NUMÉROS 1200-1 (P-1) N.S., 1200-2 (P-1) N.S., 1200-3 (P-1) N.S., 1204-1 N.S. 1206-1 N.S. et 1206-2 N.S.

Le président de l'assemblée publique procède à la présentation du contenu des projets de règlement d'amendement. Il aborde notamment:

- 1.- les objets et conséquences de la mise en vigueur des amendements soumis à la consultation;
- 2.- les zones visées par les amendements;
- 3.- les dispositions des projets d'amendement susceptibles d'approbation référendaire;
- 4.- la procédure devant être suivie par les personnes intéressées pour déposer au greffier une demande visant à ce qu'une ou plusieurs dispositions des projets de règlement soient soumises à l'approbation des personnes habiles à voter;
- 5.- copies du résumé du projet de règlement 1200-1 (P-1) N.S., du projet de règlement 1200-2 (P-1) N.S., du projet de règlement 1200-3 (P-1) N.S., du projet de règlement 1204-1 N.S., 1206-1 N.S. et du projet de règlement 1206-2 N.S. sont distribuées aux personnes présentes.

### LES INTERVENTIONS

M. Michel Milette	:	Demande des précisions quant à la cohabitation des activités station-services et dépanneurs.
M. Rodriguez	:	Le règlement numéro 1200-1 N.S. changera-t-il le zonage agricole actuellement en vigueur sur la terre de la famille Deschambault?
M. Michel Milette	:	La combinaison dépanneur/poste d'essence/mécanique modifie-t-elle les normes à l'égard des marges?
M. Rodriguez	:	La valeur d'évaluation des propriétés à proximité du bruit autoroutier a-t-elle chuté?

L'assemblée publique de consultation se termine à 19h50.

---

Mme Sylvie Surprenant, mairesse  
et présidente de l'assemblée

---

M. Jean-Luc Berthiaume  
Greffier de la Ville